

COMMUNIQUE

Le Pavillon Bleu fait escale au port de Dieppe

Le Syndicat Mixte du port de Dieppe accueille jeudi 3 mai 2012 la cérémonie nationale d'annonce du palmarès Ports de plaisance Pavillon Bleu. Cette manifestation organisée salle Jehan Ango par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (of-FEEE) récompense les ports de plaisance qui mènent une politique exemplaire en matière de gestion environnementale et de tourisme durable. Une belle victoire pour le Port de Dieppe qui reçoit les lauréats et dont l'engagement en faveur du nautisme et du tourisme est une nouvelle fois salué.

Situé au cœur de la cité Ango, le Port de Dieppe valorise 4 activités : le Transmanche, le commerce, la pêche et la plaisance. Plus de 50 millions d'euros d'investissements sont réalisés ou programmés jusqu'en 2013 sur le domaine public maritime pour réussir le développement économique et touristique de la région.

Les résultats sont là. Le pavillon bleu flotte depuis 2010 sur le port de plaisance grâce aux nombreux projets réalisés : aménagement d'une zone technique aux normes environnementales pour le carénage des bateaux, traitement et collecte des déchets, gestion de l'eau, mise à disposition de stations de pompage pour les eaux noires et grises, installation de kits d'intervention pour pollution accidentelle par hydrocarbures dans chaque bassin, acquisition d'un bateau nettoyeur...



Le Port de Dieppe fait de l'excellence environnementale une priorité de son action

Avec le soutien des collectivités, des partenaires économiques et de l'Union Européenne, le Syndicat Mixte ancre le port dans la modernité. Deux projets phares illustrent l'engagement du Syndicat Mixte en faveur du nautisme et du développement durable.

La réhabilitation du bâtiment Ango, conçu dans une démarche de Haute Qualité Environnementale, héberge depuis le printemps 2010 les services de la plaisance dotés des meilleurs équipements de confort, l'Office de tourisme d'Agglomération Dieppe-Maritime, le Cercle de la voile de Dieppe. Une réussite architecturale qui offre à la région dieppoise la plus belle des ambassades pour assurer la promotion de la mer et de l'arrière pays.



La création, unique en France, d'un port à sec dans l'ancienne cale sèche valorise le patrimoine maritime haut-normand et participe au développement de la filière nautique. Une opération distinguée par l'Etat en 2010 au titre des ports de plaisance exemplaires. Dès cet été, le port à sec ouvrira sa cale pour 300 bateaux à moteur jusqu'à 7 mètres et disposera au cœur du quartier historique du Pollet de tous les services pour l'entretien et l'équipement des bateaux.



Un vent nouveau souffle sur le port de Dieppe



Alain Le Vern président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et de la Région Haute-Normandie :

« le Port de Dieppe est heureux d'accueillir la cérémonie nationale de remise du label Pavillon bleu, premier éco-label attribué par un jury international, aux ports de plaisance. Le Pavillon Bleu est une récompense de grande valeur pour le Syndicat Mixte et les agents qui travaillent au quotidien pour faire du port de Dieppe une référence en matière de nautisme. C'est un label bien identifié par les plaisanciers français et européens. Une vraie reconnaissance pour renforcer l'attractivité de la région dieppoise et faire de la côte d'Albâtre un espace privilégié pour la pratique des sports nautiques. Prenez la mer. Le port de Dieppe vous ouvre de nouveaux horizons ! »